
De: Lilou milcent-gallot <lilou.milcent@gmail.com>
Envoyé: lundi 7 juillet 2025 11:43
À: enquete publique
Objet: PLU

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Terminé

Ce projet est une atteinte à l'intérêt général du village pour les raisons suivantes :

Il éloigne les services sociaux, culturels, sportifs ,du centre du village et rend plus difficile l'accès à ces services par un certain nombre de concitoyens ; c'est tout particulièrement flagrant pour la crèche qu'on éloigne de l'école contre toute logique. C'est vrai aussi de toutes les activités culturelles et sportives qui se déroulent actuellement dans des salles du village et seraient déplacées par ce fait. Les population serait conduite à faire des déplacements inadaptés, mais en outre cela contribuerait à vider le cœur de village d'activités contribuant à un équilibre de vie, au vivre ensemble. Des populations très différentes le fréquentent et ne sont pas toutes motorisées ou désireuses de se déplacer en voiture.

Il entraîne une consommation d'espaces naturels et agricoles et accroît l'artificialisation de ce secteur. La commune maintient artificiellement le secteur en « zone naturelle » dans son projet de PLU mais on voit bien qu'il n'y aurait plus rien de naturel puisque l'ensemble serait destiné à des constructions ou des parkings et voies de circulation. Pareil projet ne peut pas s'envisager sans repenser totalement la circulation de tout le village, sans faire des voies dont l'emprise n'est pas plus affichée que leur coût.

La sécurité des citoyens-usagers n'est pas sérieusement envisagée : comment peut-on faire tenir dans cet espace et ses alentours tant d'activités en ayant aussi peu d'espace de circulation, de stationnement, de dégagement, notamment pour les secours en cas de sinistre ? Il est à noter que certains jours de l'année qui semblent correspondre à des événements sportifs plus importants, les abords sont déjà surchargés de véhicules, parfois même de bus, qui débordent sur les voies et dans le voisinage. D'ailleurs depuis que la mairie a fait au niveau du projet un nouveau parking sans organiser la circulation et la sortie vers la départementale, le passage vers l'intersection du Chemin de la Croix est devenu dangereux.

Il n'apparaît aucun chiffrage de ce projet. Ce qui est certain c'est qu'il pèserait grandement sur les finances locales, communales et sans doute intercommunales, au détriment forcément des autres projets, services, activités collectives du village et des environs. Ce poids serait accru très lourdement à coup sûr par la modification des infrastructures et voies de circulation.

Quid du bureau de poste ? J' ai entendu parler de son déplacement mais n' ai pas trouvé d' info à ce sujet.

De: philippe gallot <pgallot30@gmail.com>
Envoyé: lundi 7 juillet 2025 17:25
À: enquete publique
Objet: PLU

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Terminé

je ne comprends pas pourquoi il faut déplacer le centre social qui sert à beaucoup de gens dans le village, et pourrait être rénové car il en a besoin. Quel est le projet suivant pour ce local? Une opération immobilière ? Quel est le prix du projet de modification du PLU? Des dépenses peu motivées que nous devrions payer.

De: Denis Grazon <contact@lagedefaire.com>
Envoyé: mardi 8 juillet 2025 00:38
À: enquete publique
Objet: Réponse à l'enquête publique sur les modifications du PLU de St Quentin la Poterie

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Terminé

Bonjour,

Après l'avoir lue et m'être fait expliqué quelques concepts subtiles, **je vous signifie mon opposition à ce projet** qui, à mon goût, ne va pas dans l'intérêt des Saintquentinois.

Pour moi, c'est un **NON** catégorique.

Cordialement,
Denis Grazon